



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE KAMÉLÉART MATANE**

**Mardi 21 juin 2022 à 18 :00, à l'espace collaboratif de la Centrale de la Matanie, située au 464 avenue St-Jérôme, Matane**

**Présences :** Madame Karen Pelletier, animatrice  
Madame Nathalie-Patricia Bélanger, administratrice  
Madame Brigitte Chrétien, administratrice  
Monsieur Jean-François Côté, administrateur  
Monsieur Sébastien Ouellet, administrateur  
Monsieur Richard Z. Sirois, administrateur  
Madame Camille Therrien-Tremblay, administratrice  
Madame Marie-Chantal Therrien, administratrice  
Madame Danielle Smith, Directrice générale et artistique  
Monsieur Martin Lefrançois, représentant de la firme comptable Mallette S.E.N.C.R.L.  
Madame Lucie Dumas, public

### **Ordre du jour de l'AGA**

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 octobre 2020
4. Rapport de la présidente
5. Rapport d'activités de la directrice
6. Ratification des actes 2020 des administrateurs
7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2020
8. Ouverture des mises en candidature et constitution de l'équipe d'élection
9. Fermeture des mises en candidature
10. Élection des administrateurs
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

## Procès-verbal de l'AGA

### **1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion**

Le quorum étant constitué des membres présents, madame Karen Pelletier, animatrice de l'assemblée générale annuelle, déclare l'assemblée ouverte à 18 :00. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Karen Pelletier procède à la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de Marie-Chantal Therrien, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les membres présents.

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 octobre 2020**

Madame Peletier fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 19 mai 2021. Il est proposé par Sébastien Ouellet, appuyé par Camille Tremblay-Therrien, d'adopter le procès-verbal tel que lu.

### **4. Rapport de la présidente**

Camille Tremblay-Therrien nous présente son rapport annuel. Sur proposition de Nathalie-Patricia Bélanger et secondé par Richard Z. Sirois, le rapport de la présidente est adopté à l'unanimité.

### **5. Rapport d'activités de la directrice**

Danielle Smith, la directrice générale artistique fait la présentation du rapport annuel 2021 de Kaméléart Matane. Sur proposition de Richard Z. Sirois et secondé par Sébastien Ouellet, le rapport de la DGA est adopté à l'unanimité.

### **6. Ratification des actes 2021 des administrateurs**

Les membres examinent toutes les opérations effectuées par l'organisme durant l'année écoulée et les mesures prises par ses administrateurs et officiers.

Sur proposition de Sébastien Ouellet, secondé par Nathalie-Patricia Bélanger, il est résolu :

Que tous les actes, contrats, règlements, délibérations, nominations, documents écrits et autres décisions et résolutions passés, adoptés, décrétés, faits, pris ou transigés par les administrateurs ou officiers de la corporation depuis la dernière assemblée des membres de la corporation tels qu'ils apparaissent au registre des procès-verbaux soient et ils sont, par les présentes, approuvés, ratifiés, sanctionnés et confirmés à toutes fins que de droit.

Des changements sont apportés aux règlements généraux. Ils sont proposés par Brigitte Chrétien et secondés par Jean-François Côté.

#### **7. Présentation des états financiers au 31 décembre 2020**

Monsieur Martin Lefrançois, expert-comptable de la Firme Mallette, présente les états financiers de l'année 2021 aux membres de l'assemblée. Il donne des explications relatives aux résultats et répond aux questions des membres. Il signifie, en terminant, qu'en tant qu'administrateurs, nous devrions être très vigilants en ce qui concerne les états financiers et demander régulièrement une mise à jour de ces derniers afin d'être aux faits de ce qui se passe dans l'organisme.

Sur proposition de Richard Z. Sirois, secondé par Jean-François Côté, les états financiers tels que présentés sont acceptés à l'unanimité par les membres.

#### **8. Ouverture des mises en candidature et constitution de l'équipe d'élection**

Il est proposé par Marie-Chantal Therrien de nommer Brigitte Chrétien comme présidente d'élection. Camille Tremblay-Therrien propose Nathalie-Patricia Bélanger comme secrétaire. Ensuite, Brigitte Chrétien propose l'ouverture des mises en candidature.

Brigitte Chrétien nous nomme les sièges à combler. Ce sont des postes d'administrateurs représentant la population.

Dépôts des candidatures suivantes :

Poste 6 – population générale, Jean-François Côté

Poste 7 – population générale, Lucie Dumas

Poste 8 – population générale, Sébastien Ouellet

Poste 10 – population générale, Richard Z. Sirois

Jean-François Côté sollicite un nouveau mandat au poste 6, Sébastien Ouellet au poste 8 et Richard Z. Sirois au poste 10. Lucie Dumas signifie son intérêt pour le poste 7.

Sébastien Ouellet propose Jean-François Côté au poste 6 et Marie-Chantal Therrien seconde. Jean-François Côté accepte.

Camille Tremblay-Therrien propose Lucie Dumas au poste 7 et Sébastien Ouellet seconde. Lucie Dumas accepte.

Nathalie-Patricia Bélanger propose Sébastien Ouellet au poste 8 et Marie-Chantal Therrien seconde. Sébastien Ouellet accepte.

Marie-Chantal Therrien propose Richard Z. Sirois au poste 10 et Nathalie-Patricia Bélanger seconde. Richard Z. Sirois accepte.

#### **9. Fermeture des mises en candidature**

Camille Tremblay-Therrien propose la fermeture des mises en candidature.

#### **10. Élection des administrateurs**

Comme il n'y a aucune autre candidature aux postes 6, 7, 8 et 10, madame Lucie Dumas ainsi que messieurs Jean-François Côté, Sébastien Ouellet et Richard Z. Sirois sont élus par acclamation.

Brigitte Chrétien souhaite la bienvenue et félicite les nouveaux membres.

#### **11. Période de questions**

En l'absence de question, nous fermons le point 11.

#### **12. Levée de l'assemblée**

Brigitte Chrétien propose la levée de l'assemblée, il est 18 :46.